



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Abonnement

Question écrite n° 49443

Texte de la question

M. Leonce Deprez demande a M. le ministre de l'industrie, de la poste et des telecommunications s'il ne lui semble pas preoccupant, voire regrettable, que France Telecom annonce une hausse de l'ordre de 25 % des tarifs des abonnements telephoniques ce qui, sur trois ans, aboutirait a une hausse de l'ordre de 50 %. Il lui demande s'il peut preciser a l'intention de la representation nationale, annee par annee, les hausses effectives des abonnements telephoniques grand public. Par ailleurs, il lui semble opportun de souligner que, s'agissant d'un service essentiellement public (ce qui etait, la aussi, recemment le cas, pour les hausses des tarifs des peages des autoroutes), il ne lui semble pas opportun de maitriser les hausses afin qu'elles s'inscrivent dans la perspective globale de la politique gouvernementale, qu'il soutient, c'est-a-dire la maitrise des couts et des prix, donc de l'inflation.

Données clés

Auteur : [M. Deprez Léonce](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 49443

Rubrique : Telephone

Ministère interrogé : industrie, poste et télécommunications

Ministère attributaire : industrie, poste et télécommunications

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 mars 1997, page 1295